



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

3 novembre 2020

Coronavirus (COVID-19)

Renforcement des capacités hospitalières

Pour faire face à la croissance du nombre de patients hospitalisés en raison du coronavirus, le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC) fait usage de la compétence que lui a déléguée le Conseil d'Etat et sollicite le concours des autres établissements hospitaliers du canton. L'ensemble des cliniques du canton viennent ainsi en aide à l'Hôpital du Valais (HVS) pour prendre en charge des patients non COVID-19. Des patients non COVID-19 hospitalisés en réadaptation à l'Hôpital du Valais (HVS) commencent à être transférés dès aujourd'hui vers les cliniques bernoise, genevoise et lucernoise de Montana, ainsi que vers la Leukerbad Clinic et la Clinique romande de réadaptation de la SUVA. La Clinique de Valère accueillera prochainement des patients de l'HVS en séjour post-opératoire. La Clinique CIC de Saxon et MV santé à Sion mettront à disposition une partie de leur personnel. Des physiothérapeutes ont également été appelés en renfort. L'HVS pourra ainsi accroître ses capacités d'accueil de patients COVID-19.

L'Hôpital du Valais (HVS) fait face à une forte croissance du nombre de patients COVID-19. Le nombre d'hospitalisations a désormais atteint le seuil fixé pour solliciter des renforts externes, soit plus de 240 patients au Centre hospitalier du Valais romand qui a dû suspendre entièrement son activité élective. Des patients ont été transférés au Centre hospitalier du Haut-Valais. Ce dernier va réduire son activité élective de 70% pour pouvoir accueillir davantage de patients.

La Clinique de Valère réduira son activité élective afin que l'HVS puisse lui transférer des patients en soins aigus trois jours après leur opération. Toutes les cliniques de réadaptation du canton collaboreront étroitement avec l'HVS pour accueillir des patients des unités de réadaptation gériatrique et de réadaptation spécialisée. Un mandat provisoire en réadaptation gériatrique est attribué aux cliniques de Montana et à la Leukerbad Clinic, sous la supervision des médecins gériatres de l'HVS. Les capacités de transport en ambulance ont été récemment accrues avec le renfort des sapeurs-pompiers.

L'activité élective de la Clinique de Valère, de la Clinique CIC et du Centre de chirurgie ambulatoire MV santé est réduite ou suspendue. Les médecins anesthésistes et infirmiers anesthésistes collaborant avec ces établissements sont mis à disposition de l'HVS afin d'augmenter le nombre de places en soins intensifs. Le personnel soignant de la Clinique CIC et de MV santé viendra renforcer les soins aigus de l'HVS. Les cliniques de réadaptation et physiovalais mettent également des physiothérapeutes à disposition.

Personnes de contact

Esther Waeber-Kalbermatten, cheffe du DSSC, 079 248 07 80

Victor Fournier, chef du Service de la santé publique, 078 722 38 83

